

Maréchal-ferrant



Formation adulte

Vous avez plus de 18 ans ?

Vous cherchez à vous former tout en travaillant ?

L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

Les cours pratiques et théoriques pour cette formation sont dispensés en Wallonie, dans un centre [lfapme](#). La pratique en entreprise peut, par contre, avoir lieu à Bruxelles. Pour signer une convention de stage ou un contrat d'alternance à Bruxelles, [contactez un référent stage du sfpm](#).

Les cours pratiques et théoriques pour cette formation sont dispensés en Wallonie, dans un centre [lfapme](#). La pratique en entreprise peut, par contre, avoir lieu à Bruxelles. Pour signer une convention de stage ou un contrat d'alternance à Bruxelles, [contactez un référent du sfpm](#).

Détails sur la formation:

Horaire:

Programme:

Cours professionnels

1ère Chef d'entreprise

Bien-être et soins des animaux (26h)
Gestion de l'activité commerciale (20h)
Intégration à la vie professionnelle (14h)
Sélection et reproduction des animaux (24h)
Bases de l'éducation (28h)
Gestion des locaux et du matériel (8h)

2ème Chef d'entreprise

Bases de l'éducation (20h)
Sélection et reproduction des animaux: génétique (16h)
Sélection et reproduction des animaux : reproduction et élevage (36h)
Bien-être et soins des animaux : morphologie et extérieur (8h)
Bien-être et soins des animaux : entretiens et soins (8h)
Gestion des locaux et du matériel (14h)
Intégration dans la vie professionnelle (14h)
Stage d'observation (h)

Organisation

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant une convention de stage avec une entreprise (+/- 30 heures semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (+/- 8 heures semaine).

Organisation

Durée : 2 années.

Horaire : les cours sont organisés en soirée et/ou le samedi, mais dans certain cas des cours peuvent être donnés en journée.

Début : septembre.

Date limite des inscriptions : 31/10

Pratique en entreprise

En complément des cours, il est fortement conseillé de conclure une convention de stage avec un patron-formateur, supervisée par un référent stage qui est chargé de tous les aspects administratifs et qui veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise

Le référent stage est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil. Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Attention : L'apprenant sera occupé dans une entreprise à Bruxelles, mais les cours de connaissances professionnelles seront suivis au Centre IFAPME de Liège.

Certification

A terme, je serai capable de... :

- Assurer la sélection et la reproduction des animaux : sélection d'un chien/chat, réalisation de la reproduction
- Assurer le bien-être et les soins aux animaux : toilettage, alimentation, maintien de l'état général de l'animal, hygiène, prévention des maladies
- Assurer les bases de l'éducation : analyse du comportement du chien, aménagement de l'environnement éducatif du chien, éducation du chien, analyse du comportement d'un chat
- Gérer l'activité commerciale : accueil du client, conseils, réalisation de la vente et des produits additionnels, finalisation de vente, après-vente, utilisation de l'outil informatique
- Gérer les locaux et le matériel : organisation de son lieu de travail, entretien du lieu de travail, des équipements et du matériel, gestion de l'élevage
- S'intégrer dans la vie professionnelle : respect des obligations légales et réglementaires sectorielles,

respect de l'éthique et de la déontologie, contacts avec le monde canin, participation à la vie corporative et associative

DETAILS SUR LA FORMATION

Diplôme Chef d'entreprise et certificat de gestion

Durée: 2 ans

Pratique en entreprise conseillée pour chaque année de formation

Plus d'informations : 0800 85 210 - info@efp.be

CONDITIONS D'ADMISSION

Est admise à la formation de Chef d'entreprise, la personne qui a satisfait à l'obligation scolaire (avoir 18 ans au 31/12 de l'année d'inscription) et qui répond à l'une des conditions ci-après:

être porteur du CESI ou du CESDD dans les sections générale, technique ou artistique;
être porteur d'un certificat d'apprentissage des Classes moyennes;
être titulaire du certificat de réussite de l'enseignement secondaire du troisième degré de l'enseignement professionnel;
avoir réussi un examen d'admission (connaissances de base en mathématique et en français).

Moyennant certaines qualifications dans le métier, il est possible d'être dispensé de l'année préparatoire.

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.